

M. CANNON: Il devrait être plus difficile pour le ministre de dire ce que l'on dépensera l'année prochaine, ou au cours de la présente année, que de me dire ce qui a été réellement dépensé l'an dernier. J'espère que le ministre ne permet pas que l'on dépense ces millions sans qu'il sache ce que l'on a fait de cet argent.

L'hon. M. REID: J'ai dit que je donnerais ce renseignement plus tard; je ne puis faire plus.

M. CANNON: Combien a-t-on pris sur les 25 millions votés l'an dernier pour aider à payer les 47 millions mentionnés par le ministre?

L'hon. M. REID: Rien du tout. Nous avons besoin de ce montant entier pour cette année, en plus des 25 millions votés l'an dernier.

M. CANNON: Donc, nous avons voté 25 millions, l'an dernier, pour couvrir un déficit, et il y a eu en outre un déficit de 47 millions?

L'hon. M. REID: Il n'y a pas eu de déficit comme celui-là.

M. CANNON: Il est évident qu'il y a eu un déficit de 72 millions l'an dernier, et le ministre nous a dit alors que ce déficit n'était que de 25 millions. C'est un état de choses extraordinaire. Je ne sais pas si ceux qui appuient le Gouvernement seront satisfaits de la situation, mais nous, de l'opposition, ne le sommes certainement pas; et en ce qui concerne le public, mon honorable ami, le ministre de la Marine (M. Ballantyne), qui est ici présent, connaît très bien le sentiment de Québec, depuis samedi dernier. Nous avons réellement un déficit de 72 millions, et le ministre nous avait dit l'an dernier que ce déficit n'était que de 25 millions. Cela nous donne une idée de ce que sera la véritable situation cette année.

L'hon. M. REID: Nous n'avons pas eu un déficit de 72 millions.

Le montant prêté au chemin de fer du Grand-Tronc, l'année dernière, n'était pas destiné à faire face à un déficit.

M. CANNON: A quoi, alors?

L'hon. M. REID: A acquitter les obligations dont l'échéance arrivait; et n'était aucunement question de pourvoir à un déficit.

M. CANNON: Lorsqu'il ne peut rencontrer ses obligations, un homme a un déficit.

[L'hon. M. Reid.]

L'hon. M. REID: Le réseau du Grand-Tronc a, à lui seul, réalisé, l'an dernier, de 4 à 5 millions du montant nécessaire au paiement de l'intérêt sur le capital-obligations.

M. CANNON: Il est très facile de se procurer le renseignement que je demande. L'année dernière, nous avons voté 25 millions de dollars. Quel emploi avons-nous fait de ce montant? C'est là tout ce que je veux savoir et il n'est pas difficile de répondre à cette question.

L'hon. M. REID: Je vais répéter ce que je viens de dire. Le sous-ministre est allé aux renseignements; il dit qu'il croit pouvoir les obtenir d'ici quelques minutes. Je ne puis faire plus que cela—je devrai demander au comité de laisser la question en suspens durant quelques minutes, jusqu'au retour du sous-ministre.

M. CANNON: Je ne veux pas manquer de courtoisie envers le ministre, mais je crois que c'est pour un ministre de la couronne donner un spectacle des plus extraordinaire, lorsqu'il demande au comité de lui voter 89 millions et qu'il n'est pas en état de nous dire l'emploi qu'il a fait des 25 millions votés, l'an dernier. Si le ministre ne peut nous fournir ce renseignement, on ne doit pas lui confier la dépense des 89 millions, cette année. Il devrait céder sa place à un autre.

M. VIEN: Le ministre me permettra de l'informer que le budget le contredit dans une large mesure. Le crédit n° 126 dit qu'on a besoin de ces 89 millions pour les fins suivantes:

(a) déficits d'exploitation, (b) acquisition de biens, matériaux et approvisionnements, (c) intérêt sur billets, valeurs ou obligations, (d) le principal et l'intérêt des prêts tombant à échéance ou échus, garantis ou non, (e) constructions et améliorations, (f) ce prêt doit être garanti par ladite compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, etc.

Le crédit couvre deux colonnes. On trouve dans l'une, un montant de 89 millions que le Gouvernement demande cette année. Dans l'autre colonne, il se trouve un crédit de 25 millions voté l'an dernier. Donc, lorsque le ministre déclare au comité que le montant de 25 millions n'était pas destiné aux fins pour lesquelles il demande 89 millions, il n'est pas tout à fait exact. Si je lis bien les crédits, on a demandé, l'an dernier, 25 millions pour les mêmes fins exactement pour lesquelles le crédit de 89 millions est demandé cette année. Mon honorable ami de Dorchester avait raison de dire au ministre: Vous nous avez dit que